

2002-2014

# Programme Concerté Maroc

12 années de coopération entre sociétés civiles  
françaises et marocaines pour un développement  
humain et solidaire



# Édito des présidents



**Abdellah Ahjam,**  
Président du Remajec



**Dominique Thys,**  
Président de Solidarité Laïque

**A**près douze années d'action, dont huit consacrées à l'accompagnement de l'insertion sociale, citoyenne et économique des jeunes marocains, le Programme Concerté Maroc s'est clôturé en 2014.

Le Programme Concerté Maroc, c'est d'abord l'histoire d'une conviction qu'un partenariat durable entre sociétés civiles du Sud et du Nord ne peut être effectif que dans la réciprocité des échanges, où toutes les parties prenantes s'enrichissent les unes des autres. C'est aussi la conviction que le dialogue concerté avec les acteurs publics est une condition nécessaire à la réalisation d'actions de développement durables et pérennes. Ce programme et les réalisations qui en sont issues, sont le fruit d'un processus de long terme. Il a été marqué par des réussites, des réajustements réguliers de ses modalités d'intervention qui tenaient compte des évolutions de contexte qui ont marqué ces 12 années.

## Un projet inédit dans son approche, sa durée et ses thématiques

Le Programme Concerté Maroc n'aurait pas pu voir le jour sans la confiance du Ministère Français des Affaires Étrangères, de l'Agence Française de Développement, du Ministère Marocain des Affaires Étrangères et de la Coopération et de l'Entraide Nationale. Nous les remercions pour leur engagement continu aux côtés des organisations de la société civile impliquées dans cette dynamique. Ils ont, avec nous tous, pris

le risque de soutenir un projet inédit dans son approche, sa durée et ses thématiques d'intervention. Douze ans après le lancement, force est de constater que le PCM a renouvelé l'approche de la coopération au développement.

## Agir pour et avec la jeunesse

Les effets du PCM au sein des territoires et auprès des acteurs où il est intervenu sont importants. D'une part, il a modifié des parcours de vie pour des milliers de jeunes qui ont rejoint le programme et bénéficié des actions concrètes mises en œuvre. D'autre part et sur le plan sociétal, la dynamique a ouvert un chemin pour des jeunes qui jusque-là étaient exclus des décisions les concernant et exclus du monde du travail. Le programme a ainsi contribué à l'évolution des pratiques en matière de participation de la société civile et des jeunes à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Il a aussi favorisé l'insertion professionnelle de jeunes éloignés de l'emploi, en particulier dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Enfin, il a permis à ses membres de s'ériger comme une véritable force de propositions en matière de législation concernant la société civile en général et la jeunesse en particulier. Quelques chiffres clés permettent de se faire une idée de l'ampleur de l'action engagée. 136 organisations membres ont participé au programme dès son lancement en 2002. Depuis 2006, elles ont contribué à la mobilisation de 14 000 jeunes marocains, dont une partie est aujourd'hui réunie au sein de 48 conseils de jeunes. Ces femmes et ces hommes ont façonné son histoire, déterminé ses orientations et agit au sein de leur territoire pour accompagner la jeunesse. Ils se sont mobilisés pour rallier à leur tour 30 000 jeunes et 148 organisations de la société civile, démultipliant ainsi l'ampleur de l'action engagée. Nombre d'entre eux sont réunis aujourd'hui autour du Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation (Remajec) qui a pour mission aujourd'hui de faire fructifier les acquis du PCM, tout en développant ses propres orientations.



**La dynamique a ouvert un chemin pour des jeunes qui étaient exclus des décisions les concernant et exclus du monde du travail»**

# Sommaire

## I – Un projet politique ..... 4

Des acteurs engagés dans la durée... ..... 4

... autour de principes partagés..... 6

Un programme en 3 étapes ..... 7

Le rôle de Solidarité Laïque ..... 8

**Le grand témoin : Valérie Huguenin, pour l'AFD** ..... 9

## II – Des projets au service d'un développement humain et solidaire ..... 10

Engagement citoyen des jeunes ..... 11

Formation et insertion professionnelle de la jeunesse en situation difficile ..... 13

Économie sociale et solidaire ..... 14

Éducation et animation ..... 16

**Le grand témoin : Samir Tounzi, pour Likaa** ..... 17

## III – PCM III: la jeunesse, aboutissement d'une dynamique et perspectives .... 18

Les conseils de jeunes, pour une participation démocratique active ..... 18

Le Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation (Remajec)..... 20

Le Programme JAD..... 21

**Le grand témoin : Mohamed Id Hamed, pour le Remajec** ..... 23

## IV – Modèle économique et financier ..... 24

## V – Les organisations membres du PCM ..... 26

# Contexte international et national

### 1999 :

Temps du Maroc en France / Accord de coopération entre la France et le Maroc autour du renforcement du partenariat entre sociétés civiles

### 1999 :

Accession au trône de sa Majesté le Roi Mohamed VI

### 2004 :

Entrée en vigueur du nouveau Code de la Famille

### 2005 :

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide

### 2005 :

Lancement de l'Initiative Nationale de Développement Humain

### 2010 :

Lancement du chantier de la régionalisation avancée

### 2010 :

Lancement du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale Intégrée de Jeunesse

### 2011 :

Printemps arabes et déclenchement du mouvement du 20 février au Maroc

### 2011 :

Élaboration et adoption de la nouvelle constitution

# Dates clés du PCM

**2002 :** Lancement de la première phase du Programme Concerté Maroc autour de l'enjeu de la lutte contre la pauvreté

**2003 :** Assemblée Générale de Settat – Lancement de la régionalisation des actions du PCM

**2005 :** Période de transition PCM I/PCM II – Choix de la jeunesse comme thématique d'intervention

**2006 :** Lancement du PCM – Phase II

**2006/2007 :** Entrée des pouvoirs publics et de Cités Unies France au sein du Comité de Pilotage du PCM

**2008 :** Création des premiers Conseils de Jeunes de la cadre du projet Jeunesse Territoire et Citoyenneté

**2008 :** Élection des jeunes au Comité de Pilotage du PCM

**2009 :** Lancement des Programmes Concertés Provinciaux et des Pôles Thématiques

**2010 :** Clôture du PCM II et lancement du PCM III

**2010 :** Élargissement du chantier de structuration de conseils de jeunes à l'ensemble des membres du PCM

**2011 :** Création du Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation (Remajec)

**2012 :** Début du soutien aux plans d'actions des Conseils de Jeunes

2012 : Rencontre de haut niveau entre les 1<sup>er</sup> ministres marocains et français qui « se félicitent de l'action du PCM »

**2013 :** Organisation par le Remajec du 1<sup>er</sup> Forum de la Coopération Décentralisée et de la Jeunesse

**2014 :** Clôture du PCM III



# I

## UN PROJET POLITIQUE

### LES ENJEUX DU PROGRAMME CONCERTÉ MAROC

Une dynamique porteuse d'un modèle de développement rénové, vecteur de changement social au sein la société marocaine ne pouvait qu'être portée par une vision politique et une stratégie ambitieuse inscrite dans la durée. De 2002 à 2014, c'est ce à quoi a contribué le Programme Concerté Maroc (PCM).

## Des acteurs engagés dans la durée...

Pour transformer durablement une société, il faut du temps et la participation de tous : organisations de la société civile, acteurs institutionnels et publics concernés. Si le PCM a duré douze ans, c'est parce qu'il n'est pas réaliste de mettre en place des dynamiques participatives, gages de leur réussite, seulement parce qu'on le décide. Celles-ci supposent du temps pour apprendre à se connaître, à travailler ensemble, à partager des points de vue pour bâtir des stratégies communes. Durant ces 12 années, c'est bel et bien une culture de dialogue, de concertation et de participation qui s'est instaurée au Maroc, contribuant, à sa mesure, au renforcement de la démocratie au Maroc.

### **D'UNE MÉTHODE D'INTERVENTION À UN PROGRAMME ADAPTÉ AUX RÉALITÉS LOCALES**

Le PCM est une initiative française fondée sur un accord de coopération entre le Maroc et la France signé en 1999. C'est

donc sous l'impulsion du Ministère des Affaires Étrangères français que les organisations de la société civile française se sont mobilisées pour lancer le PCM en 2002, en faisant appel aux partenaires marocains avec lesquels elles travaillaient de longue date. C'était l'occasion pour ces dernières de faire évoluer leurs relations partenariales avec les organisations françaises, mais aussi d'utiliser ce cadre de dialogue pour se rapprocher des pouvoirs publics et des collectivités territoriales marocaines.

À partir de 2003, elles ont ainsi revendiqué, au-delà de la conduite opérationnelle du programme, de participer à la définition et au suivi de sa stratégie. Cette demande a abouti à la mise en place d'une gouvernance partagée, au travers d'instances franco-marocaines élues par l'ensemble des organisations membres du programme réunies au sein d'une même assemblée générale. À la clôture de la première phase du PCM, 14 organisations de la société civile française et 35 organisations de la société

civile marocaine étaient alors devenues membres.

### **PCM II : POUR UNE JEUNESSE ACTRICE D'UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOLIDAIRE AU MAROC**

En 2005, les organisations marocaines, sur la base de leur analyse des problématiques qu'elles vivaient sur le terrain, ont souhaité recentrer l'action engagée sur une thématique propre à agir efficacement et durablement sur le développement du Maroc : la jeunesse. Composant plus de 50 % de la population marocaine, concentrer leur intervention auprès des jeunes semblait en effet incontournable. Un appel à manifestation d'intérêt a été ouvert à l'ensemble des organisations des sociétés civiles marocaines et françaises investies sur la thématique de la jeunesse au Maroc. Ce sont alors 46 OSC marocaines et 25 OSC françaises qui ont été mobilisées au début du PCM II.

## CRÉER LES CONDITIONS D'UN DIALOGUE EFFECTIF ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES POUVOIRS PUBLICS

Parallèlement, un travail approfondi a été réalisé par les membres pour se rapprocher des acteurs institutionnels travaillant sur la thématique de la jeunesse au Maroc et dans le champ de la coopération. C'est ainsi qu'au niveau national, le Ministère du Développement Social, l'Entraide Nationale puis les Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur se sont investis dans les instances du programme aux côtés des représentants de la coopération française. Les collectivités françaises ont été représentées à travers l'association Cités Unies France dès 2007.

Les membres du PCM ont travaillé activement au rapprochement avec les pouvoirs publics et les collectivités au sein des territoires où ils intervenaient. Société civile et pouvoirs publics ont appris à mieux se connaître et à se faire confiance, en prenant notamment appui sur les moyens alloués par le PCM pour le renforcement de la concertation pluri-acteurs au niveau territorial. C'est ainsi qu'au moins 10 cadres de concertation pluri-acteurs pérennes ont été constitués niveau territorial.

### PCM III: RENDRE LA JEUNESSE ACTRICE DE SON PROPRE DÉVELOPPEMENT

Pas à pas, durant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phases du PCM, la jeunesse investie dans le programme a vu l'intérêt de cet espace de dialogue et d'expérimentation que présentait le PCM. De bénéficiaires des actions engagées, la jeunesse en est ainsi devenue actrice, en organisant directement la moitié des activités réalisées durant l'ensemble de la 3<sup>e</sup> phase du PCM. Chaque assemblée générale du programme a aussi été un temps fort de mobilisation pour réclamer une meilleure représentation au niveau de sa gouvernance. Deux puis quatre jeunes ont été alors élus pour siéger au Comité de Pilotage du PCM et à intégrer, en tant que référents jeunes élus par leur pairs, les comités de pilotages des projets soutenus par le programme. Cette évolution de la place de la jeunesse au sein du programme est enfin passée par l'élargissement de l'appui à la création de conseils de jeunes durant la 3<sup>e</sup> phase du PCM. Les jeunes avaient fait en sorte de disposer d'espaces

d'expression et d'action qui leurs soient propres. Durant cette période, de nouvelles OSC marocaines ont souhaité rejoindre le programme. Au nombre de 71 en 2010 (fin du PCM II), elles étaient 97 à la fin du PCM III. Pour pouvoir poursuivre leur action collective au-delà du PCM, elles se sont finalement regroupées au sein d'un réseau associatif formel. Nous étions en 2011 : le Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation était né.

**Jamal Rhmani,**  
Ministre de  
l'Emploi et de  
la Formation  
Professionnelle  
lors de l'AG de  
clôture du PCM II



## En Bref

### Les Programmes Concertés Territoriaux

**178**

structures mobilisées

(100 organisations de la société civile, 33 collectivités, 45 pouvoirs publics)

**5 000**

jeunes,

2 500 organisations de la société civile, 350 acteurs publics

**40 %**

des activités des PCT organisées par des jeunes

### Les pôles thématiques

**251**

organisations membres ou partenaires des pôles

dont 30 acteurs publics

**63 %**

des participants aux activités des pôles sont des jeunes

### Les dynamiques nationales

**400**

acteurs publics sur les campagnes de plaidoyer

**15 %**

d'acteurs privés impliqués

**2 700**

jeunes participants (69 % du total des participants)

# ... autour de principes partagés

On n'improvise pas la mise en œuvre d'une dynamique capable de remodeler le jeu démocratique. La diversité des acteurs qui ont participé au PCM autant que la volonté de mettre en place un nouveau modèle de coopération ont conduit les membres du programme à expérimenter un mode de fonctionnement innovant et fédérateur. Celui-ci s'articule autour des principes suivants.

## **MOBILISER LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE**

Pour contribuer efficacement et durablement au développement humain, solidaire et démocratique du Maroc, il est nécessaire de faire poids, en mobilisant et mettant en réseau le plus largement possible les acteurs issus de la société civile, des jeunes toutes catégories sociales confondues, mais aussi les acteurs publics et privés, venus du secteur de l'économie sociale et solidaire. Pour assurer leur pleine participation, il était nécessaire de bien définir leurs places, en fonction de leurs spécificités.

## **La concertation avec l'État et les collectivités territoriales**

La puissance publique a un rôle clé en tant que garante de la cohésion sociale. C'est aussi elle qui permet d'inscrire ces changements dans la durée, en intégrant les actions engagées par la société civile dans des stratégies ou politiques publiques. Il est donc essentiel de la faire participer à la gouvernance et aux actions du programme aux côtés de la société civile et des jeunes.

## **Un partenariat équilibré et réciproque entre sociétés civiles**

Un partenariat équilibré entre les organisations de la société civile marocaines et françaises, qui tient compte des réalités locales du terrain, valorise les compétences et les connaissances de chacun est indispensable pour garantir un modèle de développement renouvelé. Il postule aussi qu'il est possible de mettre en place des stratégies d'alliances en sortant d'une relation d'aide.

## **Positionner les jeunes en tant qu'acteurs, non plus comme seuls bénéficiaires**

Les jeunes doivent trouver leur place dans la dynamique à tous les échelons et dans une logique inclusive, pour pouvoir définir des stratégies et des actions adaptées aux problématiques qu'ils vivent. Les jeunes doivent pouvoir ainsi passer progressivement d'un rôle de bénéficiaires à un rôle d'acteurs. Cette montée en puissance et le renforcement progressif de leur légitimité doivent être accompagnés selon une approche inter-générationnelle, pour leur permettre de disposer des moyens nécessaires à une contribution effective aux dynamiques de développement engagées à leur bénéfice.

## **CONSTRUIRE UNE ACTION EFFICACE EN AGISSANT SUR TROIS LEVIERS**

### **Une gouvernance partagée**

Pour permettre à ces acteurs de se mobiliser dans le cadre d'une action collective, il était nécessaire de prendre un ensemble de dispositions nécessaires à l'instauration d'une réelle gouvernance partagée pour permettre de garantir le « vivre ensemble » entre acteurs qui n'avaient pas de culture commune de concertation (charte, instances de gouvernance commune etc.). Le programme a donc assuré la tenue régulière et l'animation de ces espaces d'échanges essentiels pour faire progresser l'action collective.

### **Du local à l'international**

Intervenir à différents échelons (local\*, national, international\*\*) permet de développer des stratégies et des politiques publiques durables et adaptées aux réalités du terrain. C'est aussi la condition pour faire remonter ces réalités aux échelons supérieurs et aux lieux de décision. Ce principe a été décliné tout au long du programme à travers une stratégie opérationnelle d'expérimentation, d'action et de plaidoyer. De plus, ce programme a contribué à l'amélioration des processus internationaux sur les questions d'efficacité de l'aide au développement.

### **Du temps et des moyens**

Un programme aussi innovant et porteur d'une telle ambition nécessitait du temps et des moyens. Parce qu'ils ont cru dans ce processus, les acteurs de la coopération française, l'Agence française du développement et le Ministère des affaires étrangères ont participé à la gouvernance du programme. Ils ont apporté leur appui pour assurer la mobilisation importante et nécessaire en termes de moyen humains et matériels.







# Le rôle de Solidarité Laïque et de ses organisations membres

**Solidarité Laïque** a été membre du PCM depuis son lancement en 2002 et en est le chef de file depuis 2006. « Chef de file », cela signifie avant tout être garant de la définition collective de la stratégie d'intervention, puis de veiller à sa bonne mise en application. Le rôle de Solidarité Laïque a donc été d'accompagner et d'animer le processus de définition des différentes phases du programme puis d'en assurer le suivi.

## CE SUIVI A ÉTÉ D'ORDRE :

- stratégique à travers l'animation des instances de gouvernance du programme,
- opérationnel à travers la définition des outils d'animation et des procédures mais aussi l'animation de l'équipe de coordination.

## LES ORGANISATIONS MEMBRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE

Les Céméa, les Francas, le GREF et la Ligue de l'Enseignement se sont investies au sein du PCM entre 2002 et 2014.

Ces membres ont travaillé depuis le lancement du programme à une meilleure reconnaissance du secteur de l'éducation non formelle, en particulier l'animation socio-culturelle. Vecteur incontournable de l'amélioration de la qualité de l'éducation et de lutte contre les déperditions scolaires, ce champ d'intervention est fondamental dans un pays où un enfant sur trois de 9 à 15 ans n'a jamais été à l'école ou l'a quittée avant la fin de sa scolarité obligatoire.

Leur action est passée par le développement du Programme d'Appui à la Société Civile (PROASOC) entre 2003 et 2009. Celui-ci visait à faire reconnaître l'importance de la professionnalisation de l'animateur socio-culturel, ainsi que celle de la création d'un statut spécifique pour ces acteurs clés de l'éducation.

Ce projet a réuni l'ensemble des membres de Solidarité Laïque, il été coordonné par Solidarité Laïque durant le PCM I, puis par les Francas durant le PCM II.

À partir de 2009, le pôle Éducation et Animation animé par la Ligue de l'Enseignement a réuni plus largement l'ensemble des organisations marocaines et françaises membres du PCM agissant dans le secteur de l'éducation. Il a travaillé en complémentarité avec les acteurs du PROASOC, puis a poursuivi l'action autour de ces enjeux durant le PCM III.

Enfin, les Francas, puis les Céméa ont aussi été membres du COPIL du PCM.



La rigueur, la patience et la capacité à faire travailler ensemble sont essentiels pour porter un projet à visée sociale aussi ambitieuse. Cela s'appuie sur une bonne gouvernance et une confiance réelle dans les capacités des hommes et des femmes à vivre ensemble.»

Philippe Jahshan, Délégué aux actions de coopération internationale



Il est pour nous évident, surtout dans des sociétés fragiles et en mutation, qu'une démocratie vivante et citoyenne passe par un renforcement du rôle des associations comme corps intermédiaire entre les populations et l'État.»

David Lopez, vice-président de Solidarité Laïque et directeur du secteur international à la Ligue de l'Enseignement





# LE GRAND TÉMOIN

**Valérie Huguenin**, responsable-adjointe de la division pour le partenariat avec les ONG à l'Agence Française du Développement (AFD)

*La coopération française à travers le MAEDI et l'AFD a soutenu pendant 12 ans le Programme Concerté Maroc. Pourquoi ?*

En 2001, le ministère des Affaires étrangères a décidé de mettre en place un nouvel instrument de financement des initiatives ONG, le PCPA (programme concerté pluri-acteurs). Le but de cet instrument était de proposer un nouveau mode opératoire plus adapté à des problématiques sociales complexes en cherchant à mettre autour de la table les différents acteurs associatifs et institutionnels concernés. Il est en effet difficile d'envisager de contribuer au changement social sans l'instauration d'un dialogue entre les pouvoirs publics et organisations de la société civile qui représentent les populations ciblées.

Quand le PCM a été élaboré, nous ne savions pas encore qu'il allait devoir durer 12 ans ! Mais il s'est avéré que 12 années étaient nécessaires pour réaliser les objectifs que s'étaient fixés les acteurs engagés, on ne crée pas en effet une nouvelle dynamique centrée sur la jeunesse et la citoyenneté avec plus de 150 acteurs en un tour de main !

Durant les trois premières années, les acteurs ont appris à se découvrir et à se faire confiance. À l'issue de ce temps d'apprentissage qui avait retenu comme objectif la réduction de la pauvreté, les membres du programme ont choisi ensemble de se recentrer sur la jeunesse.

Les questions plus spécifiques de l'éducation, de l'insertion professionnelle, de la formation, de la lutte contre le chômage et de la citoyenneté ont été retenues. À suivi un programme d'actions de 8 années dont Solidarité Laïque a été le chef de file. Une tâche difficile et conduite à bien si l'on en juge par la culture de la concertation qui s'est diffusée progressivement parmi les partenaires associatifs et institutionnels marocains mais aussi entre les acteurs associatifs français et marocains. C'est aussi cela le résultat d'un PCPA ! Des réalisations concrètes certes, mais aussi une expérience forte de contribution au processus démocratique et à la bonne gouvernance.

*Parmi les dimensions de ce programme, il y a la coopération Nord / Sud / Nord. Comment celle-ci s'est-elle déclinée ?*

Cette dimension, à l'époque du lancement du PCM, était elle aussi innovante et a ouvert une voie. Il s'est agi d'une nouvelle forme de gouvernance où les décisions sont prises à égalité par les acteurs français et marocains. Le PCM a participé à une réelle évolution des relations nord/sud traditionnels où les programmes ont longtemps été conçus au Nord pour le Sud. Le PCM a instauré un nouveau type de solidarité internationale basé sur l'échange équilibré et l'enrichissement mutuel.

*Quel bilan dressez-vous du PCM ?*

De façon très concrète, le programme a contribué à renforcer des associations de jeunesse et de jeunes actives sur le terrain : plus compétentes, elles remplissent aujourd'hui mieux leurs missions vis-à-vis de la jeunesse. De

façon plus difficilement évaluable, le PCM a permis de faire évoluer les regards et d'initier une dynamique puissante : les acteurs associatifs se sont mis à travailler davantage ensemble et se sont enrichis mutuellement ; des barrières basées sur la méconnaissance et la méfiance réciproques sont tombées entre les OSC et les pouvoirs publics, mais aussi entre les jeunes et les adultes qui ont appris à travailler ensemble. Le PCM a réussi à installer une culture de la concertation, du dialogue, de la construction collective et du plaidoyer. C'est maintenant au Remajec de poursuivre les dynamique engagées.

*Précisément, quels sont aujourd'hui les défis que doit aujourd'hui relever le Remajec ?*

Il va devoir acquérir la reconnaissance institutionnelle nécessaire à ses ambitions et la capacité à être représentatif des organisations de la société civile engagées sur la jeunesse. Cela passe par l'action collective et le dialogue mais aussi par la capacité à faire des propositions concrètes auprès des pouvoirs publics pour que la situation des jeunes marocains change en profondeur. Ces changements en profondeur ne pourront se faire qu'avec une participation réelle des jeunes. Comme l'ont révélé les révolutions arabes, les jeunes revendiquent d'être des acteurs du développement de leur pays. Le changement n'aura lieu que si les acteurs de la société civile et les acteurs institutionnels ont la capacité d'écouter et de prendre en compte leurs analyses et leurs propositions. Il y va de la capacité d'une société à donner à ses jeunes la place de citoyens à laquelle ils ont droit. Une question qui traverse aujourd'hui toutes nos sociétés, au Nord comme au Sud. Là aussi le rôle du Remajec sera essentiel : celui de porter et de faire entendre la parole des jeunes en tant que citoyens à part entière, porteurs de nouveaux points de vue, de nouvelles façons de penser.



## II

# DES PROJETS AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOLIDAIRE

Zoom sur plusieurs projets qui ont vu le jour dans la dernière phase du PCM. Aboutissement du processus, ils ont participé à la redéfinition des rapports entre pouvoirs publics, société civile et jeunesse marocaine.

Le Programme Concerté Maroc, en tant qu'espace d'expérimentation, a soutenu plus de 101 projets considérés aujourd'hui comme de véritables dynamiques collectives de concertation au niveau local et national.

L'une des premières actions a été d'ancrer plus fortement le programme au sein des territoires d'intervention de ses membres. Leur mise en œuvre a évolué progressivement, pour aboutir à la réalisation de Programmes Concertés Territoriaux (PCT) durant le PCM III. L'objectif : soutenir la création de cadres de dialogue et de concertation pérennes entre jeunes, organisations de la société civile et acteurs publics. 14 projets ont été soutenus dans le cadre du PCM II, puis 13 dans le cadre du PCM III ; certaines de ces dynamiques ont pu consolider leur action et bénéficient aujourd'hui d'espaces de dialogue et d'actions

communs avec les acteurs publics de leur territoire.

Parallèlement, le PCM a soutenu la mise en place d'une animation thématique entre ses membres au niveau national. Des pôles thématiques ont été créés. Espaces ouverts de concertation transversale et pluri acteurs à l'échelle nationale, ils visent à faciliter l'échange de pratiques, la mise en place d'actions de plaidoyer et à renforcer l'action de ses membres et de leurs partenaires. De ces pôles thématiques ont émergé des projets recherche-actions conçus comme de véritables « incubateurs d'actions collectives innovantes » locales ou nationales.

Enfin, le PCM a choisi de soutenir des projets de développement portés dans le cadre de partenariats associatifs franco-marocains. Ces projets ont alimenté le programme dans ses réflexions sur

sa structuration, ses objectifs et ses résultats, ses bonnes pratiques et ses limites. Depuis la seconde phase du PCM, ils ont aussi permis d'expérimenter des actions destinées à renforcer l'insertion citoyenne, sociale et économique des jeunes. Parmi les 11 projets soutenus dans le cadre du PCM II, trois d'entre eux ont bénéficié d'un nouvel appui durant le PCM III car ils disposaient d'une capacité d'innovation qui leur permettait d'influencer les politiques publiques.



Cette coopérative apicole créée en 2008 par l'association Yannor dans la province de Khénifra fait aujourd'hui partie d'une fédération de 8 coopératives apicoles créée en 2011. Elles favorisent le tourisme rural via les produits du terroir et de l'artisanat dans le Moyen Atlas. Elles regroupent 90 adhérents dont 64 femmes et 50 jeunes.

# Engagement citoyen des jeunes

Pour une jeunesse actrice d'un développement humain solidaire

## ✿ Promotion du volontariat par le Collectif Marocain du Volontariat (CMV)

Environnement, égalité hommes/femmes, éducation, animations culturelles... Comment permettre aux jeunes de vivre une expérience humaine dans un contexte de mobilité en s'engageant sur une mission d'intérêt général? Le CMV a développé à partir de 2007 un nouveau dispositif de volontariat et a mené une campagne de plaidoyer pour l'institutionnalisation du volontariat au Maroc. Cette action a été conduite en lien avec de nombreux partenaires : pouvoirs publics marocains, organismes internationaux, associations marocaines et françaises... Une proposition de loi sur le statut du volontaire et l'instauration d'une agence marocaine du volontariat a été validée par la Commission du dialogue national sur la société civile portée par le Ministère en Charge de la Relation avec le Parlement et la Société Civile. Ce projet de loi est inscrit dans le programme législatif de l'actuel gouvernement et à l'ordre du jour du Parlement.



**Touria, 24 ans,** volontaire CMV au sein de l'association Tiwizi – Fam El Hisn



Pendant ma mission de volontariat, j'ai donné des cours de soutien scolaire à des enfants et j'ai participé à la mise en place d'un chantier socio-culturel. En m'intégrant au sein de l'équipe Tiwizi, j'ai pu comprendre l'organisation générale du travail associatif et j'ai eu la chance de participer à des séminaires sur des sujets très nouveaux pour moi, comme l'économie sociale et solidaire. »

# Quelques chiffres clés du PCM depuis 2006

1500

jeunes mobilisés dans la dynamique du CMV

150

jeunes en mission de volontariat

111

collectifs étudiants recensés sur les universités de Rabat et Casablanca

761

étudiants formés pour mener des activités et des projets et 700 accompagnés

## Une recherche-action portée par le Carrefour Associatif et Étudiants & Développement

Débutée en avril 2012, cette dynamique a permis d'accompagner des étudiants de Rabat et Casablanca, réunis en clubs, associations, bureaux des étudiants... dans leur engagement citoyen et solidaire. Dans ce cadre, les jeunes ont eu l'occasion de se rencontrer, d'échanger avec des associations étudiantes françaises et guinéennes, de bénéficier de formations, de participer à un appel à projet... Pour ancrer cet engagement citoyen lors du parcours universitaire d'un jeune, une réflexion sur la Responsabilité Sociale des Universités – RSU – a été menée en lien avec l'Unicef. Elle a conduit à des recommandations sur la valorisation de l'engagement étudiant et le rôle de l'université sur son territoire. Ces réflexions se poursuivent dans le cadre d'un nouveau projet soutenu par l'AFD.

➕ Dans le cadre du Programme Concerté Territorial d'Agadir, des formations à destination des étudiants ont été organisées et une grande enquête sur la situation socio-économique des jeunes universitaires a été lancée. Les activités réalisées ont abouti à la création d'un Espace d'Initiatives des Jeunes Universitaires qui vise au perfectionnement du tissu associatif jeune et à l'accompagnement des initiatives étudiantes. Cet espace est aujourd'hui animé par le conseil de jeunes d'Agadir avec l'appui de l'association Illigh.

➕ Dans la région Tanger-Tétouan, les jeunes investis au sein des organisations « Réseau Action Civile Tétouan » et « Takatoul des Associations du Grand Tanger », membres de l'Espace Associatif, ont élaboré une brochure de bonnes pratiques citoyennes. Elle a été diffusée par les jeunes lors de campagnes de sensibilisation au sein des lycées de la région et de l'Université de Tanger-Tétouan. Cette action a abouti à la création d'un club de la citoyenneté au sein de l'Université de Tanger-Tétouan.

Jeunes volontaires du Collectif Marocain du Volontariat durant un séminaire d'évaluation de leur mission.



### Zoom sur l'engagement citoyen sur la question des femmes

À Jerada, l'association Issaaf Jerada a travaillé sur une implication plus forte de la femme dans la gestion du développement, ainsi qu'à l'intégration de la dimension « genre » dans les politiques publiques locales et nationales. Seize femmes ont été impliquées dans les commissions « Parité et égalité des chances » de 8 communes de la province. Une charte sur la « Place de la femme dans les commissions Genre et égalités des chances » a été élaborée et diffusée auprès des collectivités locales de la province. Un document de plaidoyer comprenant les propositions des jeunes femmes sur leur participation effective dans la gestion de la chose locale a été élaboré. Dans les campagnes électorales qui ont suivi, les femmes ont été plus nombreuses à être représentées.

# Formation et insertion professionnelle de la jeunesse en situation difficile

## Un enjeu pour un développement humain durable

Au Maroc, le chômage concernait 31,3 % des 15-24 ans en 2010. C'est dans ce contexte que les organisations membres du PCM ont fait le choix de s'adresser aux jeunes en situation difficile ayant abandonné prématurément l'école. Cette frange de la population, confrontée à des difficultés socio-économiques, se réfugie souvent dans le travail informel pour subvenir à ses besoins. À ce jour, aucun dispositif étatique ne s'adresse à ces jeunes.

## Les Cellules d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP)

Soutenues dès le PCM II, les Cellules d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, sont destinées à agir pour l'insertion professionnelle de ces jeunes en situation difficile en leur fournissant un accompagnement sur différents volets : comportemental, renforcement des compétences, techniques de recherches d'emploi etc. Les membres du PCM III ont considéré que ce type de dispositif pouvait s'inscrire dans le cadre des politiques publiques centrées autour de l'emploi des jeunes.

Des formations innovantes ont été dispensées à 38 travailleurs sociaux afin

d'améliorer ces dispositifs. Au total, ce sont 1961 jeunes en situation précaire qui ont été accueillis et accompagnés durant ces 2 années au sein des 4 dispositifs COIP mis en place. En 2012, sur 996 jeunes accueillis, 497 ont trouvé un emploi, soit plus de 50 % des jeunes insérés dans la vie active.

Une campagne de plaidoyer a été mise en place pour que ce public laissé pour compte par les acteurs étatiques soit reconnu par des dispositifs efficaces et adaptés aux besoins de ces publics. Des actions de sensibilisation des différents

acteurs (entreprises, agences intérim, pouvoirs publics) aux réalités des jeunes en situation précaire en milieu urbain ont aussi été organisées. Les acteurs privés ont représenté 28 % des participants, 15 % pour les pouvoirs publics et 12 % pour les établissements scolaires. Enfin, un guide de procédures relatives aux dispositifs d'orientation et d'insertion des jeunes en situation précaire a été produit.

En 2 ans,  
les 4 COIP ont accompagné  
1961 jeunes en situation  
précaire

En 2012,  
sur 996 jeunes accueillis,  
497 ont trouvé un emploi,  
soit plus de 50 % des jeunes  
insérés dans la vie active



Le travail de rue est une activité qui permet une première approche avec les jeunes. Il est primordial de gagner leur confiance, de les écouter, de les connaître eux, leurs familles et leurs situations sociales, de comprendre pourquoi ils sont dans la rue. Forts de tout cela, nous réalisons un diagnostic et une orientation pour permettre au jeune d'intégrer une formation en lien avec ses compétences et ses envies. Évidemment, certains problèmes peuvent se poser, le désaccord des familles, le fait que certains jeunes n'ont pas un niveau scolaire suffisant pour intégrer une formation qualifiante.

Le problème qui se pose également, c'est le faible marché de l'emploi présent sur Safi. Alors, les jeunes doivent faire preuve de mobilité et déménager ailleurs. C'est un travail long qui demande énormément de patience et de ténacité. »

**Moncef**, éducateur à l'association Al Karam

## Le pôle Formation et Insertion Professionnelle (FIP)

Ce groupe de travail a réuni une quinzaine d'organisations : associations, coopératives, délégation de l'Entraide Nationale de Taroudant. Durant le PCM III, le pôle FIP s'est consacré à l'étude collective de 5 dispositifs d'insertion sur 5 territoires. Y ont été observés et analysés les fonctions des dispositifs, les partenariats à mobiliser et les facteurs de réussite. Un travail de Validation des Acquis par l'Expérience a été mené par l'Institut Méditerranéen de Formation (IMF) auprès des éducateurs, des chargés d'accueil et des responsables des dispositifs, ce qui a permis de certifier le personnel des associations.



L'action menée dans le cadre du Programme Concerté Territorial de Larache a abouti à la constitution d'un consortium local réunissant les établissements de formation professionnelle et universités, des pouvoirs publics et la municipalité de Larache et la société civile, autour de la question de l'employabilité des jeunes. Ces travaux se basent sur l'expérience de la Maison Familiale Rurale de Boujedyanne qui a mis en place un Centre d'Orientation, de Formation et d'Insertion Professionnelle ouvert aux jeunes de la province. L'ensemble des acteurs impliqués ont élaboré la « Charte de l'employabilité de Larache » qui constitue la base d'un projet sur l'employabilité des jeunes inscrit dans le plan communal de la ville de Larache.



L'association Horizon de Ouarzazate travaille avec les jeunes en situation de handicap de la région Souss Massa Draa. Assistance médicale, fabrication d'appareils et service de rééducation y sont proposés. La plupart des appareils sont fabriqués au sein de l'association par les jeunes inscrits dans un parcours de formation professionnelle proposé par le centre Amnouggar. Ce centre accueille les jeunes en situation de handicap où ils peuvent apprendre différents métiers : poterie, tissage, ferronnerie d'art. Ce dispositif d'insertion a été pleinement intégré aux travaux du pôle FIP.



**L'animation socio-culturelle permet de s'impliquer dans les quartiers, les écoles, mais aussi les douars et les quartiers.»**

M. Oujour, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

## L'économie sociale et solidaire

**Pour le développement d'une activité économique de proximité et de valeur**

Développer des alternatives économiques et contribuer au développement des territoires du monde rural en travaillant aux côtés des coopératives. Cette autre piste a été explorée activement dans le cadre du PCM, d'autant que l'économie sociale et solidaire, en pleine expansion au Maroc, représente une opportunité pour les jeunes ruraux d'avoir une meilleure emprise sur leur avenir en développant leurs revenus.

## Le pôle Économie Sociale et Solidaire

Il regroupe 25 associations qui agissent depuis 2009 principalement sur trois zones géographiques : Oriental, Moyen Atlas et Souss Massa Draa. Le pôle a effectué des actions de sensibilisation et de formation : gestion de projet, business plan... Il a également accentué son accompagnement en soutenant des projets pilotes de jeunes, porteurs d'innovations pouvant nourrir d'autres initiatives. Enfin, il a contribué à la réalisation d'une brochure de capitalisation « Place à la jeunesse ! Consolider l'appui du tissu associatif au mouvement coopératif marocain en zone rurale. »

## Insertion socio-économique des jeunes

3 188

jeunes accompagnés

178

travailleurs sociaux formés

44

mouvements coopératifs créés

8 500

élèves ou étudiants ont bénéficié d'une amélioration de l'accès au système éducatif et plus de 100 animateurs formés

## Des initiatives pour développer l'activité économique des jeunes en milieu rural

### Les Cré'acteurs du Moyen Atlas

Quatre associations marocaines (Aïn Bechar à Taza, Aït Bourzouine à El Hajeb, Yannor à Khenifra et Tazouta à Sefrou) et 2 structures françaises (Cool'eurs du monde à Bordeaux et CAE Chrysalide de Bretagne) ont eu pour objectif, dès le PCM II, de renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes dans le domaine du tourisme solidaire, des produits de terroir et de l'artisanat. Au-delà de l'insertion professionnelle, les Cré'acteurs accordent une importance au développement de la citoyenneté des jeunes qui ont vocation à être acteurs de leur territoire.

Des diagnostics des potentialités naturelles et culturelles des 4 provinces ont été effectués par l'École Nationale d'Agriculture de Meknès. Des chantiers interculturels sur le développement durable ont aussi permis l'aménagement d'auberges et de gîtes ruraux qui sont sur les circuits touristiques. La formation et l'accompagnement de nombreux acteurs locaux ont été reconnus par les autorités locales avec qui le consortium travaille désormais en étroite collaboration.



Des coopératives ont été créées pour favoriser l'insertion économique des jeunes ruraux. Ici, une coopérative de production de safran à Taliouine.

Grâce à l'appui des Cré'acteurs, ce sont 17 mouvements coopératifs et associatifs qui ont été créés. 340 personnes sont 150 femmes et plus de 100 jeunes ont pu être réinsérés et 15 jeunes ruraux ont créé leur entreprise.

**+** Dans la province de Figuig, des réunions organisées avec les représentants de pouvoirs publics locaux ont permis d'envisager des solutions pour intégrer les attentes des jeunes dans leur Plan Communal de Développement. Ce travail a abouti à la réalisation de deux projets: développement des filières cameline et élevage de brebis au profit de 14 coopératives de jeunes et développement du tourisme rural.



# Éducation et Animation

L'animation socio-culturelle, pierre angulaire d'une éducation active

Une quarantaine d'associations marocaines et françaises ont choisi de travailler sur la promotion de l'animation socioculturelle comme moyen de lutte contre les déperditions scolaires et de promouvoir la citoyenneté.

Sept expériences de terrain ont été conduites : formation des éducatrices d'internats communautaires, animation de clubs scolaires, animation de chantiers interculturels... Leur analyse a conduit à l'édition d'un guide intitulé « *L'animation socioculturelle : un appui à l'éducation au Maroc* ». Ce document apporte également des recommandations sur le développement des méthodes

d'animation socioculturelle au sein de l'école marocaine, l'importance de la concertation.

Le pôle Éducation et animation a organisé en 2013 les premières assises nationales de l'animation socioculturelle au Maroc. 100 animateurs ont été formés et 8 500 jeunes ont bénéficié d'une amélioration de l'accès au système éducatif.

À Taroudant, les organisations Amuddu, Ahlan, Ahli et Groupe Maroc Horizons ont développé la dynamique « Jeunes, Citoyenneté, Animation : leviers du développement territorial ». Cet accompagnement a permis d'innover en matière d'animation des centres sociaux-culturels par la mise en place des projets d'animations : dessin presse, journée de livres... En 2013, un festival de caricatures et dessins de presse a été organisé pour la première fois.

Un festival de la caricature organisé auprès des jeunes de Taroudant en 2013 dans le cadre de la dynamique PCT de Taroudant, « Jeunes, Citoyenneté, Animation : leviers du développement territorial ».





# LE GRAND TÉMOIN

**Samir Tounzi**, Président de l'association Likaa (Safi), membre du PCM depuis 2002 et Secrétaire général du Remajec

*Votre association a rejoint le PCM en 2002. Quelles ont été vos motivations en tant que Président ?*

L'association que je préside s'appelle Likaa, ce qui signifie « rencontres ». Elle a été créée en 1999 avec l'étroite collaboration d'une soixantaine de structures, associations, établissements scolaires et socioculturels de la région de Safi. Notre but : favoriser l'échange et la rencontre en organisant des activités socioculturelles de formation pour participer au développement local et régional.

En 1998, alors que nous avions plusieurs partenariats bilatéraux d'échanges interculturels, nous avons rencontré la Ligue de l'enseignement de la Loire avec qui nous avons conduit des chantiers de solidarité internationale : restauration d'école, construction de réserves d'eau, de blocs sanitaires au Maroc et, en France, restauration de châteaux. Le PCM est arrivé et nous l'avons considéré comme une occasion de consolider le dispositif.

*Vous dites que le PCM vous a permis de consolider les partenariats. Sur quels plans ?*

Sur le plan financier, mais pas seulement. C'est surtout la dimension pluri-acteurs qui nous intéressait : il fallait aller chercher d'autres partenaires, associations et collectivités locales. Nous sortions de relations strictement bilatérales pour aller vers plus de synergies, plus d'idées, plus de force, plus d'argent et plus de force de conviction !

*Quels ont été selon vous les effets du PCM sur l'action de votre association et son environnement ?*

Des associations ont pris leur envol, d'autres ont été créées, de nombreux échanges Sud/Nord/Sud ont été mis en place... Des ponts ont été créés entre les cultures urbaines/rurales et françaises/marocaines. Par exemple, quand nous arrivions de la ville, avec des étrangers dans des villages éloignés pour améliorer les conditions de scolarisation, après un temps d'observation, des synergies se créaient avec les habitants. Nous faisons la preuve que nous croyions au développement de notre pays et que cela passait par l'éducation, par la tolérance et la capacité de vivre ensemble.

*L'animation a été un de tes chevaux de bataille. Pouvez-vous en expliquer les enjeux ?*

De 2002 à 2007, avec la Ligue, organisation membre du PCM et de Solidarité Laïque, nous avons formé des animateurs de quartier pour accompagner les centres sociaux et les écoles que nous avions restaurés dans le cadre de chantiers de solidarité internationale. Instituteurs, jeunes au chômage, diplômés ou non, ce sont 130 personnes qui ont été formées au total dans notre association. En échange, nous recevions des animateurs français au Maroc. Par la suite, ce modèle expérimental est devenu un combat pour les institutions marocaines, notamment dans le cadre des programmes d'appui à la société civile.



**Dans ce programme, Solidarité Laïque n'a pas travaillé pour nous mais avec nous. Cette posture est rare et précieuse.»**

*Solidarité Laïque a été le chef de file de ce programme concerté pluri-acteurs.*

*Comment définiriez-vous sa façon de travailler ?*

À mes yeux, Solidarité Laïque met en œuvre un travail d'ouverture et de co-construction qui s'articule autour de deux valeurs : l'éducation et la solidarité humaine. Avec ses membres, elle porte la conviction que l'éducation est la condition de l'avenir pour le pays, et pour le monde entier ! L'éducation est bien ce socle de base indispensable qui permet d'être instruit mais aussi de lutter contre les intégrismes et les discriminations. Ces valeurs, l'association les met en œuvre au quotidien, par une façon particulière de travailler et de gérer le partenariat. Le respect de l'autre avec qui on travaille (et non « pour qui » on travaille), la capacité à prendre le temps (parce qu'il faut du temps pour apprendre à travailler ensemble quand on est différents), tout ceci est rare et précieux. C'est à mon sens le gage d'une action qui fait sens et qui porte une transformation pérenne des dynamiques sociales.

*Le Remajec est le fruit de ces douze années de coopération. En quoi est-il important pour le Maroc et sa jeunesse ?*

L'enjeu est de permettre à la jeunesse marocaine de devenir actrice d'un développement qui soit à la fois humain et solidaire. Il s'agit de mettre en place une vraie démocratie participative de la jeunesse qui se base sur les valeurs de coresponsabilité et d'autonomie des jeunes. Avec le Remajec, chacun se renforce, apprend des autres et partage ses savoir-faire. Cela a un impact aux niveaux local, régional et national.



# III

# PCM III: LA JEUNESSE, ABOUTISSEMENT D'UNE DYNAMIQUE ET PERSPECTIVES

## Les conseils de jeunes : pour une participation démocratique active

Espaces de concertation, d'apprentissage et de pratique de la démocratie participative, les conseils de jeunes qui ont été initiés dans le cadre du PCM, ont été portés par la société civile au niveau local. Ils ont pour effet de renforcer la responsabilisation et l'implication citoyenne des jeunes dans la vie publique et le développement humain durable. Ils créent des liens entre les jeunes et des politiques publiques locales.

### LE FONCTIONNEMENT

Les conseils de jeunes ont été soutenus dans leur structuration, dans la définition et la mise en œuvre de leur plan d'actions dans le cadre d'un montage participatif. Celui-ci a été porté par les organisations membres du PCM qui se sont activement investies.

Les conseils de jeunes ne sont pas pris en charge par les collectivités territoriales, ce qui leur garantit une autonomie d'action. En revanche, les pouvoirs publics sont libres d'engager ou non le dialogue avec ces conseils ni à les soutenir dans leurs actions.

 Dans la province d'Errachidia, l'Association Troisième Millénaire pour le Développement de l'Action Associative au Sud-Est (ATMDAS) et ses partenaires se sont fixés pour objectif la reconnaissance des conseils de jeunes dans la charte communale. Ils ont organisé des réunions et des campagnes de communication et de plaidoyer ciblant les communes de la province. La municipalité d'Errachidia s'est montrée intéressée par la démarche et a sollicité l'ATMDAS pour un accompagnement à la structuration de la commission « Parité et égalité des chances » dans laquelle sera intégré le prochain conseil de jeunes d'Errachidia.

# Les conseils de jeunes en chiffres

48

conseils de jeunes

800

jeunes membres actifs

39

plans d'actions

7 000

jeunes mobilisés lors des activités

90 %

des activités ont été organisées par des jeunes

4 000

participations d'organisations de la société civile

750

participations d'acteurs publics

7

actions menées par les conseils de jeunes en concertation avec les Programme Concertés Territoriaux ont abouti à un projet commun avec les acteurs publics locaux

## D'UNE EXPÉRIMENTATION CIBLÉE À UN LARGE MOUVEMENT

Entre 2006 et 2010, 14 conseils de jeunes ont vu le jour. Le fort intérêt qui a été manifesté par les jeunes pour ce type de dispositif a conduit les membres du programme à ouvrir l'opportunité à tous les jeunes sur l'ensemble des territoires d'intervention. Au total, ce sont donc 48 conseils de jeunes mobilisant des jeunes femmes et hommes de 15 à 35 ans qui se sont constitués. Ils agissent aujourd'hui majoritairement à l'échelon communal ou provincial au sein de 9 régions marocaines.

Aujourd'hui, force est de constater la forte mobilisation et l'attachement des jeunes à ce dispositif qu'ils considèrent comme un moyen d'expression et d'action important au sein des territoires où ils vivent.

## QUELLES ACTIVITÉS ENGAGÉES PAR LES JEUNES ?

Les jeunes ont fait le choix d'organiser prioritairement des formations (1/3 des activités) : communication, montage de projets, approche par les droits, mécanisme de suivi des politiques publiques et techniques de plaidoyer. Des séminaires, des conférences et des forums (1/4 des activités réalisées) ainsi que des campagnes de sensibilisation

(10 % des activités réalisées) ont été mis en œuvre autour d'enjeux liés à l'environnement, au handicap, à la santé, etc. D'autres activités ont concerné l'organisation de visites d'échanges, de manifestations culturelles, environnementales, de forums pour l'emploi.

## UN ENJEU NATIONAL : LA RECONNAISSANCE D'UN STATUT POUR LES CONSEILS DE JEUNES

Pour pouvoir pleinement remplir leur mission, ces conseils ont besoin d'une forte reconnaissance institutionnelle. L'objectif est qu'ils deviennent des interlocuteurs légitimes pour les pouvoirs publics locaux et nationaux en charge des questions qui les concernent : éducation, emploi, formation, accès à la culture etc. Pour le Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation (Remajec), comme pour les conseils de jeunes, cette reconnaissance devra passer par une réforme de la charte communale, mais aussi par leur participation à la nouvelle instance prévue dans le cadre de la nouvelle constitution : le Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative (CCJAA).



### Hanane Imnir, Conseil de jeunes d'Agadir

Hanane est animatrice du conseil de jeunes d'Agadir et vice-présidente du Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation



Pour nous, un conseil de jeunes est un espace de promotion des compétences des jeunes membres. C'est un mécanisme de pression auprès des autorités locales pour le développement territorial. Nous voulons développer notre influence du local vers le provincial et le régional. Le secret de la réussite de notre conseil ? Le conseil émane d'une volonté réelle des membres qui y croient et s'engagent à fond. »

# Le Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation (Remajec)

Le Remajec est né en décembre 2011 de la volonté des organisations marocaines membres du PCM de poursuivre leur action pour et avec la jeunesse. Elles ont constitué un réseau formel de droit marocain, qui intègre les thématiques et la méthodologie d'intervention développées durant le PCM.

Le Remajec s'est fixé pour mission de «faire de la jeunesse un levier essentiel du développement humain, solidaire et démocratique dans le cadre d'une approche concertée et pluri-acteurs». Il réunit aujourd'hui 66 organisations de la société civile marocaine implantées sur 13 des 16 régions et tire sa force d'un réseau composé d'organisations d'envergure nationale, régionale ou locale, travaillant sur l'ensemble des problématiques touchant la jeunesse: citoyenneté, emploi, éducation etc.

Le réseau a assuré la co-animation du Programme Concerté Maroc depuis la fin 2013 en tant que chef de file Maroc du programme aux côtés de Solidarité Laïque.

Aujourd'hui, le Remajec est un réseau d'organisations de jeunesse représentatif au niveau territorial et national et dispose de toute l'expérience développée dans le cadre du PCM. Il jouit d'une reconnaissance institutionnelle et il est sollicité au niveau national et international pour faire part de son expérience. Depuis l'avènement des printemps démocratiques en 2011, il bénéficie d'un contexte politique et institutionnel favorable

## Les axes d'intervention du Remajec

Depuis 2011, le REMAJEC a œuvré autour de trois axes d'interventions prioritaires.

### PLAIDOYER

Le Remajec cherche à se positionner en tant qu'acteur clé dans la définition et le suivi des politiques publiques liées à la jeunesse. Il a mis en œuvre des actions de plaidoyer concernant les dispositions de la nouvelle constitution marocaine adoptée en juillet 2011 ou l'obtention d'un statut spécifique pour les conseils de jeunes.

### MOBILISATION TERRITORIALE

Le Remajec agit pour impliquer l'ensemble des acteurs «jeunesse» au niveau d'un territoire dans des espaces de dialogue communs.

Forum de la coopération décentralisée en 2013, temps de réflexion sur la régionalisation en 2014 à Larache... Des initiatives qui seront reconduites dans les années à venir.

### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES MEMBRES

Plaidoyer, communication, veille stratégique et suivi de l'action publique, travail en coalition, construction de partenariats et mise en réseau ... 10 formations qui ont été organisées pour 63 organisations de la société civile et 19 conseils de jeunes. Rencontres et séminaires ont été aussi organisés pour la définition de la stratégie interne et celle liée aux enjeux reconnaissance d'un statut pour les conseils de jeunes.



## Principales réalisations du REMAJEC en matière de plaidoyer

- Plaidoyer sur la création du Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative, la réforme de la loi des associations et l'institutionnalisation des conseils de jeunes.
- Production et diffusion de 4 mémorandums sur la loi des associations, sur la création du conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative (CCJAA), la reconnaissance d'un statut pour les conseils de jeunes.
- Élaboration d'un projet de loi organique sur le CCJAA.
- Participation à la commission du Ministère de la Jeunesse et des Sports sur les modalités d'implication de la composante «jeunesse» au sein du Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative (CCJAA) prévu par la nouvelle constitution.
- Implication dans le « Dialogue National » mis en place en 2013 par le Ministère chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile (MRPSC).
- Partenariat avec l'Unicef et l'USAID pour la reconnaissance d'un statut pour les conseils de jeunes dans la charte communale ainsi que pour leur représentation au sein du CCJAA.



**Lahcen AJRARI**, chargé du programme Jeunesse à l'ATMDAS organisation membre du Remajec



La jeunesse marocaine est, sans doute, l'une des catégories sociales les plus marginalisées à la fois par les pouvoirs publics et par la société marocaine. Elle souffre d'une perte de confiance en les institutions et développe un sentiment d'inutilité sociale. Cela fragilise la jeunesse et sa foi en l'avenir, l'expose aux risques de manipulations de toutes sortes et favorise les comportements de violence ou d'extrémisme menaçant ainsi la paix, la cohésion sociale et la sécurité des citoyens et des citoyennes.

Or elle déborde d'idées novatrices, aspire au changement. Elle désire faire sa place dans la société et être reconnue comme acteur du développement et du progrès. Cette reconnaissance passe par la capacité à accéder à l'éducation, à l'emploi et à la citoyenneté. Il est donc du devoir du Remajec de favoriser et de faciliter l'expression de la citoyenneté des jeunes qui est une garantie d'une reconnaissance de l'individu comme sujet actif / acteur mais aussi comme vecteur du développement démocratique de la société.»



**Avec JAD, l'esprit et la philosophie qui ont été mises en œuvre pendant 12 ans perdureront dans un réseau formel. Ce soutien permettra au Remajec de continuer à s'investir efficacement pour et avec la jeunesse.»**

Marion Boinot, responsable géographique Méditerranée

### **Agir pour la pérennité d'action du REMAJEC : le programme Jeunesse Action Démocratie (JAD)**

Le programme JAD vise à pérenniser les actions portées par le Remajec, un réseau encore jeune qui manque encore de visibilité et de reconnaissance. Il est mis en œuvre par le Remajec et Solidarité Laïque.

Ce soutien est nécessaire pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'État marocain ne reconnaît pas formellement les réseaux d'organisations de la société civile, en tant qu'interlocuteurs dans la définition et le suivi de stratégies ou de politiques publiques. Cette situation a aussi un impact financier, puisque les contributions accordées par la puissance publique pour le développement et le fonctionnement de ces réseaux sont très limitées. Enfin, si les administrateurs bénévoles du réseau sont très mobilisés, ils ont besoin de l'appui renforcé d'une équipe permanente pour mener à bien leurs missions.

Le programme Jeunesse Action Démocratie (JAD) se déroulera sur 3 ans de 2015 à 2017. Il s'articule autour de 3 enjeux :

- renforcer l'influence de la société civile marocaine sur les questions de jeunesse, en appuyant le Remajec dans l'exercice de sa mission et la consolidation de son expertise ;
- assurer une participation directe des jeunes à la définition des politiques publiques à travers la reconnaissance des conseils de jeunes ;
- consolider l'expertise des OSC de jeunesse sur les enjeux liés à l'engagement citoyen et à l'employabilité des jeunes et fédérer leurs actions pour un plaidoyer collectif.

Le Remajec peut compter sur la mobilisation et militantisme de ses membres et des jeunes qui constituent sa base sociale, de même que sur différents partenaires nationaux et internationaux.





# LE GRAND TÉMOIN

**Mohamed Id Hamed, 26 ans. Membre du PCM depuis 2011. Administrateur du Remajec depuis janvier 2013.**

## *Pourquoi avoir créé un Conseil de jeunes à Taliouine ?*

Quand j'ai participé aux réunions du PCM en 2011, j'ai vu que c'était là une occasion pour les étudiants et les jeunes de sortir de leur isolement et d'avoir une action plus construite pour faire entendre leur voix. Ce programme nous permettait de rencontrer d'autres jeunes dans notre région et ailleurs au Maroc et en France, de participer à des ateliers, de nous former, de comparer les actions entreprises et de puiser les bonnes idées dans ces échanges. Autant de conditions nécessaires pour porter une parole audible par les pouvoirs publics au Maroc...

Le 16 septembre 2012, nous étions 46 jeunes, dont une dizaine de jeunes filles, venus de 7 communes de l'ensemble des communes de la région de Taliouine à ouvrir la première Assemblée générale constitutive du Conseil de Jeunes de Taliouine avec l'appui de Migrations & Développement. Aujourd'hui, nous sommes plus de 60 personnes de moins de 30 ans, dont une grosse majorité de jeunes filles.

## *Quel bilan tirez-vous de cette mobilisation ?*

Nous sommes désormais des partenaires reconnus par les élus qui ont besoin de nous. Nous avons obtenu du Conseil communal qu'il nous intègre dans la relecture du plan communal de développement. Un complexe culturel est en cours de construction, une maison d'accueil des jeunes est à l'étude. Et nous avons

demandé au Conseil communal de revoir son projet d'assainissement en y intégrant un volet Environnement.

## *Vous êtes administrateur du Remajec. Qu'attendez-vous de ce réseau ?*

L'enjeu de toute cette dynamique est clair : faire que les jeunes deviennent des citoyens actifs, bâtisseurs du développement économique, mais aussi social et démocratique de leur région et de leur pays. C'est un projet très ambitieux qui prend du temps : sensibilisation des décideurs et des municipalités, formation des jeunes, sensibilisation aussi des jeunes qui s'étaient détournés de la chose publique...

Avec le projet JAD, Jeunesse en Actions pour la Démocratie, porté par le Remajec et Solidarité Laïque, nous allons poursuivre cette action. On ne fait pas de la jeunesse un pilier du développement humain, social, solidaire et démocratique du jour au lendemain !

## *Qu'est-ce que le PCM vous a apporté ?*

À titre personnel, cette aventure est d'une grande richesse : ouverture vers l'autre, y compris au Nord de la Méditerranée, rencontres, apprentissage du collectif, du débat, de la capacité à convaincre et bien sûr, cette certitude que je suis en train de participer à la construction de mon pays. Ensemble, nous bâtissons l'avenir.



On ne fait pas de la jeunesse un pilier du développement humain, social, solidaire et démocratique du jour au lendemain ! »

Mohamed Id Hamed, membre du CA du Remajec

# IV

## MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

### Chiffres clés du PCM entre 2006 et 2014

9,6

millions d'euros de budget  
global

6,7

millions d'euros d'appui de la  
coopération française

2,8

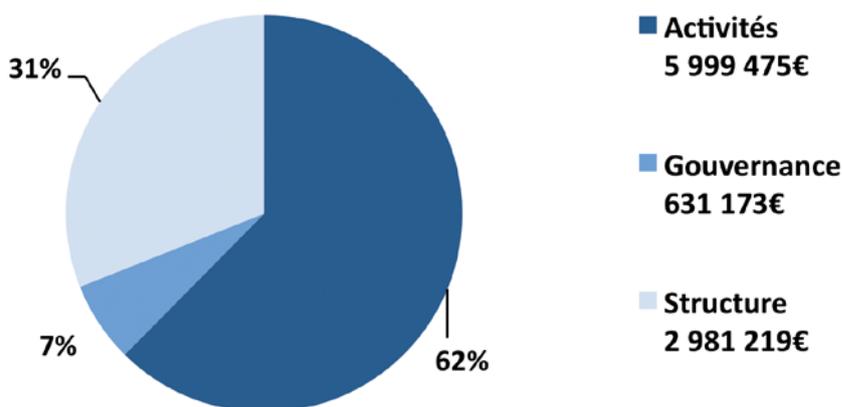
millions d'euros de  
cofinancements mobilisés

40

partenaires financiers

La coopération française, à travers le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International et l'Agence Française de Développement, a contribué très fortement à la dynamique du PCM. Cet appui était très innovant, dans la mesure où peu de bailleurs financent des actions de renforcement de la concertation pluri-acteurs, pourtant au cœur des processus démocratiques. Sur la base de cette première initiative, d'autres partenaires ont soutenu à leur tour la dynamique du programme, créant ainsi un effet levier dans les financements mobilisés. L'analyse qui suit porte sur le modèle économique conçu au lancement du PCM II, lorsque le choix a été fait de travailler à l'accompagnement de la jeunesse marocaine.

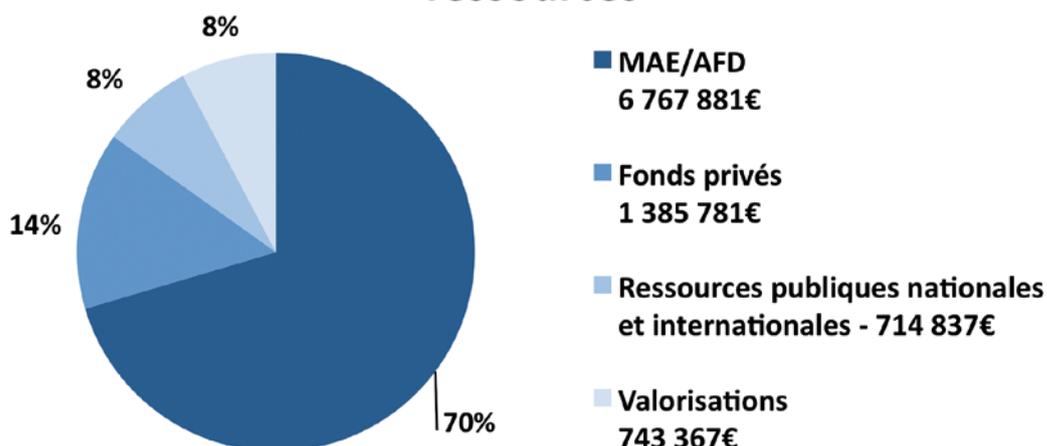
### Répartition par grands types de coûts



« **Fonds privés** » : contributions des organisations membres ou partenaires du PCM sur leur propres fonds et des fondations privées

« **Valorisations** » : engagement des bénévoles mobilisés ou moyens matériels mis à disposition

## Répartition par grands types de ressources



### Un budget reflet de la stratégie d'intervention

La stratégie du PCM dans ses deux dernières phases a été basée sur 3 piliers :

- Appuyer le développement d'actions collectives destinées à renforcer la concertation pluri-acteurs.
- Garantir la qualité de ces actions à travers un accompagnement et une animation du programme géré par une équipe salariée qualifiée.
- Assurer la mobilisation de toutes les parties prenantes du programme à travers la mise en place d'une gouvernance partagée marquée par la tenue régulière de réunions d'instances.

### Des partenariats financiers de plus en plus diversifiés

L'impulsion a été donnée par le cofinancement initial alloué par la coopération française ; elle a engendré par la suite la mobilisation de plus de 40 partenaires financiers entre 2006 et 2014.

### Les fonds propres des organisations marocaines et françaises

Les membres et partenaires marocains et français du PCM ont largement contribué à la dynamique en mobilisant des fonds à hauteur de plus de 1 250 000 euros. Ils ont aussi apporté leur soutien par la mise à disposition de bénévoles ou de matériel.

#### LES FONDS PUBLICS MAROCAINS

Six organisations étatiques ou ministères marocains (Agence de Développement Sociale, Entraide Nationale, etc.) ont contribué au PCM sur des contributions allant de 6 000 à 40 000 euros chacun. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain a apporté une forte contribution d'environ 450 000 euros. La mobilisation des collectivités marocaines s'est traduite par des apports financiers de 1 000 à 5 000 euros et des dons en nature (mise à disposition de salle, restauration) essentiels pour la réussite des dynamiques au niveau local.

#### LES FONDS INTERNATIONAUX

Les bailleurs multilatéraux, les coopérations bilatérales (États Unis, Finlande, Espagne) et une fondation étrangère (Friedrich Ebert) ont contribué à hauteur d'environ 300 000 euros. L'Union Européenne et la Banque Mondiale ont contribué à plus de 70 000 euros chacune.

#### EN FRANCE

La Fondation de France (112 000 euros) et la Fondation SNCF (16 000 euros) ont apporté leur soutien durant les deux dernières phases du PCM.

Les collectivités françaises ont soutenu les organisations françaises de leurs territoires dans leur partenariat au Maroc à hauteur d'environ 220 000 euros : les plus grosses contributrices ont été la région Nord Pas de Calais (138 000 euros), la ville de Saint Denis (33 000 euros) et région Île de France (20 000 euros).

#### QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR LE REMAJEC ?

Pour assurer la pérennité de son action, la question financière est centrale. Le réseau s'est donc fixé pour priorité de bâtir son propre modèle économique, ainsi que sa stratégie de levée de fonds, notamment en identifiant comment faire fructifier ces partenariats et les développer. Les organisations qui ont été mobilisées durant le PCM, et Solidarité Laïque en premier lieu, sont pleinement mobilisées à ses côtés pour y parvenir.



## ORGANISATIONS

# MEMBRES DU PCM

ENTRE 2002 ET 2014

### RÉGION CENTRE SUD

Association marocaine de lutte contre le sida (ALCS); Al Mawahib; Alfallah; Chouala; Fédération des œuvres laïques Maroc (FOL); Likaa; Association Marocaine pour la Réadaptation des Déficients Visuels (AMARDEV); Argania; Assalam; Al Karam; L'Heure Joyeuse; Azaïm; Collectif Eclats de Lune; Initiative Urbaine; Fédération Marocaine Léo Lagrange; Association Marocaine pour l'Éducation de la Jeunesse section Berrechid (AMEJ); Fédération de la jeunesse marocaine; Conseil provincial de jeunes El Haouz; Conseil provincial de jeunes de Marrakech; Conseil provincial de jeunes de Chichaoua; Conseil provincial de jeunes de Erhamna; Conseil provincial de jeunes de Kelaa des Sraghna; Conseil provincial de jeunes d'Essaouira; Nada de la Citoyenneté et du Développement; Union des Centres Sportifs de plein Air (UCPA Maroc); Fondation Zakoura Éducation; Planet Finance Maroc; Centre de Développement de la région de Tensift (CDRT); Association Avenir Toubkal; Femmes de Marrakech Coopérative artisanale de couture; APER; Tichka; AAMD; Afoulki

## Associations marocaines

### RÉGION NORD

Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation (REMAJEC); Réseau Marocain d'Économie Sociale et Solidaire (REMESS); Association Marocaine d'Appui à la Petite Entreprise (AMAPPE); Tighza Atlas de Développement; Carrefour Associatif; Mouvement Twiza; Forum des Alternatives Maroc (FMAS); Mouvement Tofola Chaabia; Tagmate; Chabab Oulmes; Oued Srou; Maisons Familiales Rurales de Boujedyane; Massarat; Aïn Bechar; Aït Bourzouine; Tazouta; Yannor; Forum des Jeunes Marocains du 3<sup>e</sup> Millénaire (FJMTM); Handicap International; Femme Action; Mouvement Rihanates citoyennes; Femmes, eau et environnement (AFEE); Union Marocaine des Associations des Chantiers Khémisset (UMAC); Réseau des associations des quartiers de Khémisset (RESAQ); Association de Soutien au programme Réadaptation à base communautaire (RBC); Association jeunes pour jeunes (AJJ); Association Marocaine pour l'éducation de la jeunesse Salé (AMEJ); Association Marocaine des Petits Débrouillards; Mouvement jeunes pour le développement local; Tawaza; Association Réchida; Espace Associatif; Association Jeunesse et Enfance pour le Développement (AJED); Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse Section Al Fida – Casablanca (AMEJ); Forum Méditerranéen de la jeunesse et de l'enfance (FOMEJE); Chourouk; Réseau Espace Civil Fès; Conseil provincial de jeunes de Larache; Association Quartier Maatalah – Sidi Bouaatman; Ateliers Sans Frontière –Maroc (ASF); ENDA Maghreb; Association locale pour le développement et les œuvres sociales (ALDOS); Fondation Al Andalus; Zaer pour le Développement; Union des Jeunes Euro-Maghrébins (UJEM) Maroc; Coopérative Khémisset Chaouïa de développement; INRA Maroc / Coopérative Khémisset; Union de l'Action féminine Azrou; Association Al Wafa pour le développement et l'environnement; Association Sidi Mohamed El Kamel; IDD MAROC; Fondation Tanger Medina; Union PME; Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED); Association Bouregreg; SNE; Confédération marocaine de la jeune entreprise (CMJE)



### ADRESSE SES REMERCIEMENTS

– aux nombreux partenaires des sociétés civiles marocaines et françaises qui se sont investis  
– aux représentants des collectivités territoriales marocaines et françaises  
– aux représentants des organisations internationales, de coopérations bilatérales et des fondations  
Réalisation graphique: Advitam  
Direction éditoriale et coordination  
Solidarité Laïque: Marion Boinot, responsable géographique Méditerranée et Laurence Bernabeu, responsable de la communication

## RÉGION ORIENTALE

Association Marocaine pour l'Appui au développement Local (AMAL); Association Gafait; Association Œuvres sociales des Fonctionnaires de la Santé; Association des Gestionnaires et Formateurs des ressources Humaines de l'Oriental (AGEF); Issaaf Jerada; Association Bassin Guir; Association ZRAIG; Collectif Marocain du Volontariat (CMV); Association 3<sup>e</sup> millénaire pour l'appui au développement rural; Association Zaouia; Association Marocaine de Développement de la région de l'Oriental (AMADERO); Association Troisième Millénaire pour le développement de l'action associative au Sud-Est (ATMDAS); Association la nouvelle génération pour le développement Boudenib (ANOGED); Réseau des Associations de Développement des Oasis du Sud Est – Errachidia; Al Mooustakbal; Solidarité et Développement Maroc (SDM); Réseau Associatif pour le Développement de l'Oriental (RADO); Association des lauréats de la formation professionnelle; Fédération des Associations pour le Développement de la Province de Figuig (FADEF)

## RÉGION SUD

Association Tazeroualt; Association Amal Dadès; Association Tamount; Association Azilal; Association Amalou; Association Tiwizi; Horizon des Handicapés; Association Marocaine de Développement et Solidarité (AMDS); Association Tagadirt; Association Amuddu; Association Iligh; Association Ahlan; Association anbdour et imi n'tizghte pour le développement coopération (AIDECO); Forum des initiatives locales (FIL); Association Ahli; Réseau des Associations de la biosphère arganeraie (Rarba-Tiznit); Association Enegane-n- Dadés; Groupe Maroc Horizons (GMH); Le Minbar Sahraoui pour la démocratie et la justice sociale; Forum des Initiatives Jeunes (FIJ); Espace du Développement et de la Démocratie du Sud (EDD-Sud); Fonds Diwan; Coopération et développement de la Vallée des Aït Bouguemez; Migrations et développement Maroc; Association Timoulay

### POUR ALLER PLUS LOIN

Programme Concerté Maroc: [www.pcm.ma](http://www.pcm.ma)  
Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation: [www.remajec.org](http://www.remajec.org)  
Solidarité Laïque: [www.solidarite-laique.org](http://www.solidarite-laique.org)  
Collectif Marocain du Volontariat: [www.cmv.monasso.ma](http://www.cmv.monasso.ma)  
Accompagnement des dynamiques estudiantines: [www.etudiantsetcitoyens.org](http://www.etudiantsetcitoyens.org)  
Pôle formation Insertion professionnelle: [www.insertion-professionnelle.org](http://www.insertion-professionnelle.org)

Solidarité Laïque; DIA; Centre d'Éducation et de Formation Inter-culturel Rencontre (CEFIR); Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes (ADICE); Ligue de l'enseignement; Fédération Nationale des Francas; Fondation d'Auteuil; Culture Plurielle; Compagnie Graines de Soleil; Association pour développer les échanges entre la France, le Maroc et le Sénégal (ADEFRAMS); Institut Méditerranéen de Formation (IMF); Institut Montclair; Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA); Cool'eurs du monde; Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières (GREF); Touiza solidarité; Chrysalide; Immigration Développement Démocratie (IDD); Étudiants et Développement; Vecteur Activités; Institut de Coopération Internationale (ICOSI); Romans International; Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD); Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET); Électriciens Sans frontières; AIDES; Initiative Cité et Développement; Fédération Nationale Accueil Paysan; Centre d'Action et de Réalisations Internationales (CARI); Programme Solidarité Eau (PSeau); Comité National de Liaison des Régies de Quartiers (CNLRQ); AGRISUD International; Le Partenariat; Association Réchida pour l'environnement et le développement; KMNC; Énergies Alternatives; Agence Provençale pour une Économie Alternative et Solidaire (APEAS); B.A.BALEX; Maison Familiale Rurale du Périgord Vert; Ateliers Sans Frontière France (ASF); ENDA Europe; Centre International de Coopération pour le Développement Agricole (CICDA); FERT; Fédération Artisans du Monde Région Est; Solidarité et Développement; ESF

# Organisations françaises

# La jeunesse, premier acteur du développement au Maroc

Contribuer efficacement et durablement au développement humain, solidaire et démocratique du Maroc. Tel est à l'origine le projet qui a réuni les premiers membres du Programme Concerté Maroc, en 2002. Très vite, la jeunesse a été identifiée comme un acteur clé de ce développement. Dans un pays où elle constitue plus de la moitié de la population, la jeunesse était de facto un levier de changement social. Dès lors, il fallait faire poids en mobilisant et en mettant en réseau la plus large

partie possible des acteurs issus de la société civile : jeunes de toutes catégories sociales confondues et tous ceux qui étaient investis dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire. Des principes furent posés. Ils étaient la condition pour mettre en place une véritable dynamique entre tous les acteurs, condition nécessaire pour porter un changement humain, social et politique pérenne.



Coordonné par :



Avec le soutien de :



Pour le Maroc : Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, Ministère des Relations avec le Parlement et de la Société Civile